

# **VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU CONCOURS** DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS?

**INSCRIVEZ-VOUS!** 

Remplissez le bulletin d'inscription et retournez-le à la Mairie de Chelles entre le lundi 7 avril et le mercredi 21 mai 2025 : Direction de l'Événementiel et des Cérémonies, Parc du Souvenir - Émile Fouchard - 77500 Chelles

## Catégorie de concours :

□ Jardin visible de la	Tue balcon visible de la rue
Adresse	
Étage N° téléphone	Code postal
☐ Accepte le présent règler	nent
	ésultats avec mon nom et mon adresse sur l'ensemble des é et sur le site internet de la ville.
□ Autorise les prises de vue	s ainsi que leur diffusion.
postale et mail) par la commune d et Jardins fleuris 2024 (communic Mairie de Chelles, Parc du Souveni	nu traitement de mes données personnelles (nom, coordonnées téléphoniques, adresse le Chelles, uniquement aux fins de permettre ma participation au Concours des Balcons ation avec moi, visite du site). Le Responsable de Traitement est Monsieur le Maire, Emile-Fouchard, 77500 Chelles Cedex. Vous pouvez retirer votre consentement à tout gué à la protection des données (DPO) par courriel à dpo@chelles.fr ou par courrier à
Chelles, le	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

La Ville de Chelles organise un concours des balcons et jardins fleuris ouvert à tous les habitants de la commune.

Son but est de valoriser les initiatives des Chellois, de favoriser l'embellissement et le fleurissement qui contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie.

#### Article 2:

L'inscription au concours se fera dans l'une des catégories suivantes :

- Jardins visibles de la rue
- Balcons visibles de la rue

Les inscriptions auront lieu du lundi 7 avril au mercredi 21 mai 2025 par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription disponible en mairie et sur le site internet de la ville et dans le magazine Chellesmag' du mois d'avril.

#### Article 3:

Le jury sera composé de conseillers municipaux, des services municipaux, et de partenaires associés au concours. Les membres du jury ne peuvent s'inscrire pour participer au concours.

## Article 4:

Le passage du jury est fixé entre le lundi 2 et le lundi 30 juin 2025.

Le jugement sera fait selon les critères suivants :

### A - CATÉGORIE JARDINS :

- Qualité de l'aménagement : propreté, qualité et variété des espèces, esthétique d'ensemble.
- Technicité: harmonie des couleurs, jeux des volumes, de textures, plantes rares...

· Respect de l'environnement durable : espèces locales, peu consommatrices en eau, utilisation de paillages, couvres-sols, récupération d'eau de pluie, non utilisation de produits phytosanitaires.

### Les décorations faites de fleurs artificielles sont éliminatoires.

#### B - CATÉGORIE BALCONS :

- Qualité de l'aménagement : propreté, qualité et variété des espèces,
- esthétique d'ensemble..
- Technicité: harmonie des couleurs, jeux des volumes, de textures,
- plantes rares,
- Éléments de décorations, cache-pots, jardinières, objets décoratifs

### Les décorations faites de fleurs artificielles sont éliminatoires.

Article 6 : Une cérémonie de remise des récompenses aura lieu au plus tard lors de l'événement Chelles Prépare son jardin 2026. Les résultats ne seront pas communiqués avant le déroulement de la cérémonie

Les candidats acceptent que des photos soient prises et publiées par le service chargé de la communication de la ville.

#### Article 8:

Le candidat doit accepter le règlement pour valider son inscription.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent règlement, le participant convient de s'en remettre à l'appréciation de monsieur le Maire.

WWW.CHELLES.FR







